



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION n° 2026/04/044

Institutions et vie politique – désignation de représentants

OBJET : Caisse des écoles : désignation
d'un délégué supplémentaire du conseil
municipal afin de siéger au sein du comité

Séance du 13 avril 2026

Date de convocation : 7 avril 2026

Membres en exercice : 33

30 présents – 32 votants

Le quorum est atteint.

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Nicolas MEIZONNET, maire en exercice.

Présents :

Nicolas MEIZONNET, Serge GARNIER, Carole CALBA, Daniel SANTAMATILDE, Agnès AUGUSTE, Jean-Pierre GUSAI, Anne VIALLE, Julien BARRE, Emmanuelle GAVANON, Nolwenn GRAU, Sandrine RIOS, David BERREBI, Emmanuelle ANDRE, Valérie POLLIN, Raymond QUEREL, Caroline MAURAN, Alain CECCOTTI, Aurélie ROUSSEL, Ludovic GASCUEL, Valérie DUCHE, Dominique SAMIE, Sophie COUDERT, Jean-Louis MEIZONNET, Elisabeth COURT, Magali NISSARD, Christian SOMMACAL, Sandra LIAUTAUD, Bruno PASCAL, Farouk MOUSSA, Laurence EMMANUELLI.

Absents ayant donné procuration :

David SCHWARTZ a donné pouvoir à Carole CALBA

Carole CATTENAT a donné pouvoir à Serge GARNIER

Absente :

Lucie HEURTIER

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Serge Garnier a été élu à l'unanimité** (Nicolas MEIZONNET, Serge GARNIER (2), Carole CALBA (2), Daniel SANTAMATILDE, Agnès AUGUSTE, Jean-Pierre GUSAI, Anne VIALLE, Julien BARRE, Emmanuelle GAVANON, Nolwenn GRAU, Sandrine RIOS, David BERREBI, Emmanuelle ANDRE, Valérie POLLIN, Raymond QUEREL, Caroline MAURAN, Alain CECCOTTI, Aurélie ROUSSEL, Ludovic GASCUEL, Valérie DUCHE, Dominique SAMIE, Sophie COUDERT, Jean-Louis MEIZONNET, Elisabeth COURT, Magali NISSARD, Christian SOMMACAL, Sandra LIAUTAUD, Bruno PASCAL, Farouk MOUSSA, Laurence EMMANUELLI).

Suite délibération n° 2026/04/044

RAPPORTEUR : Nicolas MEIZONNET, maire

EXPOSE : À la suite des élections municipales du 15 mars 2026, le conseil municipal a désigné par délibération n°2026/03/040 du 30 mars 2026, Anne Vialle et Caroline Mauran en tant que déléguées au Comité de la Caisse des écoles.

Il est précisé qu'en vertu du Code de l'Education, article R212-26, la Caisse des écoles est présidée par le maire.

Le comité comprend :

- L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription ou son représentant
- Un membre désigné par le préfet
- Deux conseillers municipaux désignés par le conseil municipal
- Trois membres élus par les sociétaires réunis en assemblée générale ou par correspondance s'ils sont empêchés

Par arrêté n°2026/04/809 en date du 2 avril 2026, M. le Maire a désigné Anne Vialle pour le représenter en tant que présidente déléguée au sein du comité pour la Caisse des écoles.

Considérant que les statuts prévoient dans la composition du comité la présence de deux conseillers municipaux désignés par le conseil municipal en plus du président, il faut donc désigner un délégué du conseil municipal supplémentaire.

PROPOSITION : Il est proposé au conseil municipal :

- de se prononcer sur un vote public pour la nomination proposée. *L'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations.*

DECISION : Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré

DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Nicolas MEIZONNET, Serge GARNIER (2), Carole CALBA (2), Daniel SANTAMATILDE, Agnès AUGUSTE, Jean-Pierre GUSAI, Anne VIALLE, Julien BARRE, Emmanuelle GAVANON, Nolwenn GRAU, Sandrine RIOS, David BERREBI, Emmanuelle ANDRE, Valérie POLLIN, Raymond QUEREL, Caroline MAURAN, Alain CECCOTTI, Aurélie ROUSSEL, Ludovic GASCUEL, Valérie DUCHE, Dominique SAMIE, Sophie COUDERT, Jean-Louis MEIZONNET, Elisabeth COURT, Magali NISSARD, Christian SOMMACAL, Sandra LIAUTAUD, Bruno PASCAL, Farouk MOUSSA, Laurence EMMANUELLI).

- de procéder à l'élection d'un représentant du conseil municipal supplémentaire au sein du Comité de la Caisse des écoles

La candidature de Carole CALBA est proposée.

Suite délibération n° 2026/04/044

DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

De désigner par 32 voix pour Carole CALBA représenter le conseil municipal au sein du Comité de la Caisse des écoles (Nicolas MEIZONNET, Serge GARNIER (2), Carole CALBA (2), Daniel SANTAMATILDE, Agnès AUGUSTE, Jean-Pierre GUSAI, Anne VIALLE, Julien BARRE, Emmanuelle GAVANON, Nolwenn GRAU, Sandrine RIOS, David BERREBI, Emmanuelle ANDRE, Valérie POLLIN, Raymond QUEREL, Caroline MAURAN, Alain CECCOTTI, Aurélie ROUSSEL, Ludovic GASCUEL, Valérie DUCHE, Dominique SAMIE, Sophie COUDERT, Jean-Louis MEIZONNET, Elisabeth COURT, Magali NISSARD, Christian SOMMACAL, Sandra LIAUTAUD, Bruno PASCAL, Farouk MOUSSA, Laurence EMMANUELLI).

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Serge GARNIER

Le maire,

Nicolas MEIZONNET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 17/04/2026



ID : 030-213003411-20260413-DE202604_0044-DE